

**PREPARATION A L'HABILITATION DU PERSONNEL NON-
ELECTRICIEN : HABILITATION B0-H0V**

Objectifs	Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-530.
Personnes concernées	Les personnes qui doivent effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. : maçons, peintres, agents de nettoyage, terrassiers, etc.).
Niveau de formation initiale	Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.
Animation	Par des formateurs ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans le recueil UTE C 16-510.
Moyens pédagogiques	Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films. Remise à chaque stagiaire d'un document écrit. Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire. Contrôle des connaissances assurées régulièrement tout au long du stage.
Durée préconisée	2 jours , comportant une mise en application pratique, éventuellement dans l'établissement dans l'établissement du stagiaire. Cette durée peut être modifiée dans le cas de stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.
Nombre de participants	De 5 à 12 personnes.
Contenu type de la formation	Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530 en relation avec les domaines de tension. NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE <ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets. - Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique. - Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit). - Classement des installations. - Interventions et travaux non électriques en BT. - Travaux non électriques en HT. COMMENT TRAVAILLER EN SECURITE ? <ul style="list-style-type: none"> - Distances de sécurité, - Autorisation de travaux, - Lecture de la signalisation, - Principe et exemples de verrouillage, - Manœuvres et consignation / Rôle des différents intervenants, - Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection

	<p>individuelle),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils électriques portatifs à main (choix du matériel), - Outillages non spécifiques aux électriciens, - Incendie dans les installations électriques. <p>CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE</p> <p>Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.</p>
Pratique 0.5 j.	<p>Présentation des équipements électriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation HT/BT, - Comptage, - Armoires, coffrets, canalisations... - Revue des dangers inhérents à ces différents équipements.
Evaluation de stage	<p>A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.</p>
Nota	<p>Le personnel destiné à être habilité B0/H0 est exposé à d'autres dangers tels que ceux liés à l'utilisation d'échafaudages et d'échelles, aux travaux en enceintes conductrices exigües, dans les zones à risques d'explosion, à l'utilisation de pistolets de scellements, etc. Pour ces cas particuliers, une formation complémentaire devra être dispensée à ce personnel.</p>